



L'an deux mil quatorze, le quatorze mars, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique à 19h30

•Personnes présentes :

Martine SOREL Maire, Laurent DESCHAMPS, Philippe BOUILLETTE Adjoints, Claudine ERNOTTE, Olivier ROUSSELET, Patricia DEHANT.

•Personnes excusées :

Lydia MILCZAREK, Barbara DESLAVIERE

Claudine ERNOTTE a été nommée secrétaire de séance

Approbation du Compte de Gestion Commune

Madame le Maire informe le Conseil que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2013 a été réalisée par le Receveur et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Commune.

Après en avoir délibéré le Conseil adopte ce Compte de Gestion à l'unanimité.

Approbation du Compte Administratif Communal

Le Compte Administratif 2013 présenté par Madame Le Maire se présente comme suit :

Fonctionnement

Recettes	655 114.83 €
Dépenses	284 419.03 €
Excédent	370 695.80 €

Investissement

Recettes	423 758.26 €
Dépenses	489 026.41 €
Déficit	65 268.15 €

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve ce Compte Administratif 2013.

Approbation du Compte de Gestion de la M49

Madame le Maire informe le Conseil que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2013 a été réalisée par le Receveur et que le Compte de Gestion établi par ce dernier est conforme au Compte Administratif de la Commune.

Après en avoir délibéré le Conseil adopte ce Compte de Gestion de la M49 à l'unanimité.

Approbation du Compte Administratif de la M49

Le Compte Administratif 2013 présenté par Madame Le Maire se présente comme suit :

Exploitation

Recettes	28 477.15 €
Dépenses	4 196.39 €
Excédent	24 280.76 €

Investissement

Recettes	36 070.41 €
Dépenses	12 372.62 €
Excédent	47 978.55 €

Soit un excédent global de 47 978.55 €

Le Conseil approuve à l'unanimité des présents ce Compte Administratif 2013 M49.

Subvention CCAS

Madame le Maire propose de reconduire la subvention communale de 3 600 euros.

Le Conseil après en avoir délibéré approuve à l'unanimité des présents cette décision qui fera l'objet d'une délibération.

Questions diverses

Il n'y a pas de questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Le Maire, Martine SOREL